

Urbanisme Saint-Maximin

De:
Envoyé: jeudi 16 mai 2024 02:00
À: urbanisme@st-maximin.fr
Objet: Enquête publique Bonneval

Monsieur,

Ce projet est tout simplement une aberration à tous les niveaux :

Sur le plan routier, aux heures de pointe, on reste bloqué quasiment plus de 5mn au rond-point dit de l'autoroute car l'axe dessert l'autoroute bien évidemment, mais également la route de Marseille empruntée par tous les riverains situés au sud de St Maximin, puis la « contournante » qui permet d'éviter le centre ville mais surtout dirige vers tous les villages à l'est, au nord et l'ouest de St Maximin ainsi que la route qui mène à Aix en Provence (gare et aéroport).

À cela s'ajoute également la circulation du parking de covoiturage où des centaines de voitures et camions confondus se garent au quotidien.

La circulation est donc déjà très dense sur cet axe qui sera obligatoirement surchargé par la création d'un nouveau quartier sur Bonneval puisque accessible uniquement par les voix citées plus haut.

À cette circulation s'ajoutent bien sûr, la pollution générée par les automobiles et camions qui empruntent ces voix mais également l'autoroute située à un abord très proche du lieu d'implantation prévu à Bonneval.

L'impact environnemental exposé par cette pollution n'est même pas à démontrer sans omettre bien sûr, l'impact des nuisances sonores supplémentaires dans ce quartier.

Il faut également savoir que la mairie de St Maximin a gelé tous les permis de construire depuis janvier 2024 car son réseau d'eau est dans un état de délabrement avancé sur tout son territoire.

Aussi, comment pourrait-elle valider un tel projet qui nécessitera un réseau d'eau supplémentaire tant dans la distribution que dans les évacuations ?

Ça n'est un secret pour personne que notre commune est soumise comme la majorité des communes du Var à une carence en eau du fait des nappes phréatiques asséchées par le manque d'eau et le réchauffement climatique !!!

Enfin, sur le plan environnemental animal, pourquoi détruire la faune et la flore qui cohabitent dans cet espace de verdure, une des rares encore disponible sur la commune ? Quand on choisit de s'installer à la campagne et hors du centre-ville, ça n'est pas pour se retrouver avec du béton tout autour de nos habitations.

Monsieur le Commissaire Enquêteur, toutes ces raisons évoquées ci-dessus devraient être étudiées de plus près pour renoncer à ce projet destructeur dans un quartier résidentiel et calme.

Bien cordialement
R. Bourguel